



Recrutement 2022 : 80 postes pour un nombre très important de candidats... C'est INSUFFISANT

Le compte n'y est pas !

Depuis 2017, une nouvelle politique de suppressions massives de postes, équivalente à la période 2007-2012 est mise en œuvre, entraînant un recrutement massif de contractuels et une profonde dégradation des conditions de travail. La crise sanitaire que nous traversons a mis en évidence la nécessité de **plus et mieux de service public d'éducation. Le recrutement doit être massif et immédiat.** Le nombre de postes au CAPEPS Interne 2022 est stable à 80 postes. Le nombre d'inscrits au CAPEPS interne est en augmentation constante depuis plusieurs années, ce qui le laisse comme un des concours les plus difficiles.

Le ministère doit augmenter les recrutements aux CAPEPS 2022

Pour couvrir les départs en retraite, résorber la précarité, assurer les horaires et les remplacements, améliorer les conditions d'apprentissage dans les collèges, lycées et universités, il faut recruter plus. C'est une revendication que le SNEP-FSU continuera de porter avec détermination.

Contexte sanitaire

Le SNEP-FSU est intervenu auprès de la DGRH pour que les épreuves se déroulent le plus possible « normalement » dans un souci d'équité. Cela passe par la mise à disposition des moyens humains et matériels nécessaires. Suivre l'évolution de la situation sur www.snepfusu.net, rubrique concours.

Les luttes que l'on a menées avec la profession et leurs résultats :

- Augmentation du nombre de postes au concours jusqu'en 2017.
- Décret confirmant le forfait de 3 heures d'AS.
- Reconnaissance de missions spécifiques à l'EPS.
- Décret encadrant la grille de rémunération et précisant les obligations réglementaires de service des Non Titulaires.
- Poursuite de la pratique physique des élèves grâce à de multiples interventions du SNEP-FSU auprès du Ministère pour adapter le protocole (Natation, etc...)

Les luttes que l'on continuera de mener avec la profession :

- Plan de recrutement pluriannuel.
- 4 heures d'EPS pour toutes et tous.
- Améliorations des conditions de travail
- Reconnaissance de la pénibilité spécifique de notre métier.
- Place et contenus de l'EPS.
- Revalorisation des salaires.



La Formation

Malheureusement, l'accès à la formation des lauréats et des candidats au concours interne n'est pas acquis. Nous revendiquons que les lauréats et candidats puissent accéder de manière systématique à la formation initiale ou continue, et qu'ils puissent bénéficier d'une décharge horaire leur permettant d'approfondir tous les aspects du métier.

Se syndiquer

Ne pas rester seul, être informé, débattre, agir pour améliorer les droits de chacun, la place de la discipline et le rôle de l'école dans une visée émancipatrice... un bel engagement !

Le SNEP-FSU

Des militants sur le terrain, reconnus par la profession (83,1% aux élections professionnelles et 9 sièges sur 9 en commission paritaire nationale).

Par des publications régulières, bulletin syndical, site, revue Contre-Pied, le SNEP-FSU tient la profession informée des sujets d'actualité sur le métier. A tout moment, tu peux joindre, localement ou nationalement, les équipes militantes du SNEP-FSU. Elles sauront se rendre disponibles pour t'accompagner et répondre à tes questions.

Se référer aux adresses et n° de tél publiés sur le site (onglet contacts).

Contact académie :

s3-nomdel'academie@snepfusu.net

Ce sont au moins 1 500 postes d'enseignants d'EPS par an pendant 5 ans qu'il faut pour notre discipline

Les dates

CAPEPS interne 2022

Résultats d'admissibilité : 6 avril
Epreuves d'admission : du 29 avril au 5 mai
Résultats d'admission : 10 mai

CAPEPS externe 2022

Epreuves d'admissibilité : 3 et 4 mars
Résultats d'admissibilité : 20 avril
Epreuves d'admission : 11 Juin au 3 juillet
Résultats d'admission : 6 juillet

Le SNEP-FSU est opposé à la réforme de la formation des enseignants fondée davantage sur le compagnonnage et l'imitation plutôt que sur les compétences disciplinaires et les capacités réflexives.

